

Ceux qui luttent, ne sont pas sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu - Bertolt Brecht

Journal du retraité de Chaumont

<http://cgtretraites-chaumont.fr>

Le site du Syndicat



Syndicat **CGT** des Retraités de Chaumont - 24 avenue du Général Leclerc 52000 Chaumont - N° 295 - Samedi 28 Mai 2022

Pension, logement, santé, services publics, âge de départ à la retraite, sécurité sociale... **PAS TOUCHE AUX ACQUIS SOCIAUX**

Prime, chèque, échec...

Syndicat **CGT** des retraités de Chaumont

Prime carburant, chèque alimentaire, chèque énergie, promesse de suppression de la redevance... C'est Byzance ! Macron n'en finit pas d'innover, offrant une nouvelle lecture de son « *en-même-temps* » : mettre des rustines sur des plaies béantes, visant ainsi à donner le sentiment d'entendre les préoccupations des Français. C'est en fait un soutien sans faille au patronat qui refuse d'augmenter les salaires en plein accord avec Macron et Borne. Tous entendent poursuivre la politique de « *baisse du coût du travail* » qui fait tant de dégâts.

Et pour les retraité.e.s, c'est la catastrophe. En Haute-Marne, la retraite moyenne des femmes est en dessous de 900 € et en dessous de 1 200 pour les hommes. Les pensions ont augmenté de 1,1% au 1er janvier 2022 alors que la hausse des prix atteint les 5,3% (*indice Que Choisir*). Chaque mois, pour une retraite de 1 000 €, la ou le retraité.e perd 43 euros. Et il ne s'agit là que de moyenne. Que l'on pense aux difficultés que vivent les retraité.e.s qui se chauffent au fuel ou, pour ceux qui vivent en milieu rural, ce que représentent comme surcoût les frais de carburants.

Prime par ci, chèque par là, est-ce un bon calcul ? Pas sûr, car les Français restent malgré tout préoccupés par leur pouvoir d'achat et expriment de plus en plus souvent leur défiance à l'égard du gouvernement tout « nouveau » soit-il.

Une prise de conscience est en train de s'opérer. Cela s'observe bien sûr dans la multiplication des luttes à travers l'Hexagone, mais aussi dans la colère qu'expriment les retraités qui exigent une hausse substantielle de leurs pensions, notamment les plus basses.

Sans attendre les prochains mauvais coups, notre syndicat a décidé d'aller à la rencontre des retraités et personnes âgées pour porter plus fort des exigences en matière de niveau de vie, de logement, de santé, de services publics, de minima sociaux et de pensions de retraite.

LA COMMUNE N'EST PAS MORTE ! (PAGE 4)



LA ROCHOTTE : DES LOCATAIRES RÉUNIS

Une quarantaine de personnes nous ont rendu visite sous le barnum. Discussions centrées sur l'état des logements. Des lettres types ont été données aux participant.e.s. Et la question des blattes (et comment s'en débarrasser) est souvent revenue dans le débat... (PAGE 3)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES CHAUMONT

DES DIVORCES, DES (RE)MARIAGES ET 353 000 EUROS...

Ce pourrait être inscrit en capitales dans les annonces matrimoniales : Christine (Guillemy) et Stéphane (Martinelli) ont déchiré le constat de divorce. **Ils se REM !** Le tout sous la houlette bienveillante de la marieuse Béragère (Abba) qui, par la même occasion, se rappelle à notre bon souvenir. Il était temps ! Ce serait l'événement principal de cette période d'élection... Sous tous les angles, ils nous sont présentés unis comme les cinq doigts de la main. Et, comme les Mousquetaires, « un pour tous et tous pour un ». Pour une, en l'occurrence.

SUITE PAGE 3

À NOS LECTEURS

Pendant les mois de juin, juillet et août, notre journal
paraîtra tous les quinze jours.

Prochaines parutions les 4 et 18 juin.



Commandant(ur)

" Il avait pris l'habitude tous les soirs de téléphoner au commissariat de son quartier. Il demandait le commissaire, déclinait son identité, donnait son adresse et disait : «Monsieur, j'ai l'honneur de vous déclarer que vous êtes un con.» " (A. Robin cité par G. Brassens)

Ma pôve Lucette, tout fout l'camp...Voilà encore des malsains couronnés qui dépassent la Borne. Songe, Camarade ! Un haut-fonctionnaire et une *commandante* (qui n'a rien d'une communiant), en poste au pôle juridique de la Direction de la police nationale, ont été tous les deux suspendus.

Les épreuves du concours de commissaire de police par la voie d'accès professionnelle ont été définitivement annulées selon un arrêté publié au Journal officiel, une officier soupçonnée d'avoir "bénéficié d'informations" transmises par l'inspecteur général Frédéric Dupuch (ce type fut limogé par Castaner en même temps que le préfet de police de Paris Delpuech en 2019).

La méphitique candidate avait été placée sur écoutes judiciaires pour mieux surveiller son frère visé par l'instruction d'une affaire distincte. Une fliquette qui triche, un frangin dans le collimateur des argousins, quelle famille ! L'enquête devra déterminer le contexte : lien de parenté, piston sur canapé, petits services entre amis ou plus simplement banale affaire de sexe, et mesurer "l'ampleur de la fraude" probablement individuelle, mais toutes les inscriptions enregistrées depuis septembre 2021 sont déclarées caduques tout comme les résultats obtenus aux différentes épreuves de ce recrutement.

Sacrés vingt dieux ! On va manquer de commissaire pour coffrer voyous, truands et corrompus à tous les étages ! Néanmoins, si ce sont ces tricheurs et menteurs qui doivent faire respecter la Loi, ce n'est pas plus mal, à moins que l'on ne mette dans les postes de hauts fonctionnaires les plus incompetents, de manière à pouvoir les manipuler plus facilement ? Toutes les institutions françaises sont contaminées par le même fléau : la fraude ! Dans cette décharge à ciel ouvert, occupée par des faussaires qui ne sont pas étouffés par leur probité, leur rectitude, encore moins par leur conscience, reste-t-il un égaré capable d'embastiller l'autre crapule de PDg présumé coupable, saloperie mise en examen et accusée, notamment, de traite d'êtres humains mineurs, viols et séquestration en bande organisée en ayant toute *assurance* d'impunité ?

Tout s'achète ici- bas, Camarade, un grade de merde comme une vie perdue à jamais, à 14 ans...

BERNARD BLUM - 25 mai 2022

RETRAITE À 65 ANS : RIEN N'EST ENCORE JOUÉ

Si la réforme des retraites a été un élément fort de la polarisation des électeurs dans la dernière ligne droite de l'élection présidentielle, ce n'est évidemment pas un hasard.

D'abord parce qu'Emmanuel Macron qui en avait fait quasiment la mère des batailles de son premier quinquennat avait été obligé de caler devant la puissance du mouvement social et que le rejet de cette réforme reste vif dans l'opinion. Ensuite parce qu'il a clairement annoncé son intention de remettre le couvert rapidement. (...) Mais qu'il place le curseur à 64 ou 65 ans n'y changera rien. La perspective de travailler jusqu'à l'âge qui est aujourd'hui celui de l'espérance de vie en bonne santé reste un horizon insupportable. Et il est aussi injuste. Pour les jeunes qui vont faire l'effort de la formation et qui devront en réalité bosser jusqu'à 67 ans, voire plus.

Reculer l'âge de départ en retraite c'est refiler la patate chaude à l'Assurance chômage en maintenant les seniors à Pôle emploi. Car comme le rappelle la CGT de l'encadrement, « *Seuls 38 % des personnes de plus de 60 ans sont en emploi.* »

Insupportable et socialement injuste, cette réforme est aussi inutile du point de vue économique. En effet, les chiffres du Conseil d'orientation des retraites indiquent que suite aux précédentes réformes régressives, la part des retraites dans le PIB va baisser.

Le report de l'âge légal à 64 ou 65 ans ne répond donc pas à un besoin de financement. On est face à une réforme idéologique, à rebours de la marche en avant du progrès.

Il faudra encore la combattre comme nous l'avons fait. Mais cette fois, un élément capital peut intervenir. (...) « *La séquence électorale n'est pas close. Les élections législatives des 12 et 19 juin sont un moment clé pour exprimer nos exigences sociales et environnementales. Ce sont les député·e·s qui font la loi* » et qui décideront de la réforme. Il est donc nécessaire de rappeler dans ce moment politique que si la CGT est « *indépendante des partis politiques et des employeurs* », elle n'est « *pas neutre. Elle intervient partout pour porter les revendications des salarié·e·s* ».

Elle appelle « *chacune et chacun à voter, à se mobiliser au travail, dans la rue et dans les urnes pour gagner des avancées et empêcher les reculs sociaux* ». Mobiliser, c'est ce à quoi la CGT va s'employer car sur ce sujet comme sur d'autres, « *rien n'est écrit d'avance* ».

Extraits d'un article de *FD, journaliste engagé et militant Ugict-CGT paru sur le Blog Mediapart*

LE GOUVERNEMENT GÈRE LA SÉCHERESSE



MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL DES RETRAITÉS

Notre appel à la solidarité financière pour le Journal du retraité est entendu. Merci à Francis, Chantal, Patrice, Sylvie, Jacqueline, Jean-Pierre, Marylène, Christian, Michel, Gérard, Jacqueline, Daniel, Isabelle, Josette, Jean-Louis, Richard, Jean-Claude, Arlette, Liliane et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT

VOUS LISEZ AVEC INTÉRÊT LE JOURNAL DES RETRAITÉS DE CHAUMONT. AIDEZ À SA DIFFUSION EN VERSANT À LA SOUSCRIPTION

Nom et Prénom : Verse.....euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

ÉLECTION LÉGISLATIVE CHAUMONT : DES DIVORCES, DES (RE)MARIAGES ET 353 000 € (SUITE DE LA PAGE 1)

Ceux qui nous lisent avec quelque bienveillance depuis un certain temps ne verront là nul « miracle ». Bien moins encore la célébration d'une quelconque grande entente cordiale. Ces rabibochages qui agitent le paysage politique local tiennent évidemment à la proximité des élections législatives. Querelles et chamailles sont mises sous le boisseau et chaque crocodile dans son marigot sommé d'agiter un peu moins l'eau, au demeurant boueuse. Pour le reste, nous n'avons cessé de le dire, ils sortent tous de la même cuisine.

La tambouille qu'ils y concoctent pour la population Agglo-chaumontaise élargie au sud haut-marnais a le goût amer d'une ruralité oubliée : déserts médicaux, services publics à la ramasse, transports collectifs inexistantes ou défaillants, déclin démographique accentué, vieillissement de la population et manque d'attractivité pour la jeunesse. Et peu leur chaut les difficultés quotidiennes aggravées depuis près d'un an par les hausses de prix non compensées en revenus. Ils en parlent, mais n'ont pas idée de ce que vivent les gens.

Si cet étrange attelage qui s'envisage représentatif des 90 000 Sud-haut-marnais.e.s a éprouvé le besoin de resserrer les rangs au-delà des ambitions personnelles, egos surdimensionnés et pouvoirs à conforter c'est qu'ils ont un objectif urgent. Il faut que le piège de l'élection présidentielle se referme sur une confirmation législative. Que l'on ne compte pas sur nous. Aujourd'hui et demain comme hier, nous continuerons à réclamer ce qui est dû à la population. Par exemple, au suppléant d'Abba et Président de l'Agglo à propos de Palestra : Chaumont verse un million à l'Agglo pour ce qui ne coûte que 647 000 €, « **PRÉSIDENT, RENDEZ-NOUS NOS SOUS !** »

G. TARDENOIS

GEOFFROY ROUX DE BÉZIEUX,

patron du Medef, vend la mèche : "Repousser l'âge de départ à 65 ans ne comblerait pas seulement le besoin de financement du système, mais le rendrait carrément excédentaire : cela dégagerait, à partir des années 2030, 20 milliards d'euros par an".

DAMIEN ABAD, MINISTRE DES SOLIDARITÉS, ACCUSÉ DE VIOL :

"Nous n'avons pas de commentaire à faire", répondent Gérard Darmanin et Éric Dupond-Moretti ! Évidemment...

On a de chance qu'il n'ait pas été nommé au ministère de la Justice ou de l'Intérieur !

MINISTRES ÉCOLOGISTES POUR UNE TRANSITION PUR CAPITALISME

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Amélie de Lombard de Montchalin : cadre supérieur de grands groupes, Elf, Danone, Coca-Cola, diplômée de HEC et de la Kennedy School, pur produit néolibéral. A voté contre l'interdiction du glyphosate (comme Bérange Abba) et des fermes-usines.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Agnès Pannier-Runacher : fille du patron de l'entreprise pétrolière Perenco, a travaillé pour Jaguar Land Rover, General

Motors et Volvo. C'est elle qui s'est rendue tristement célèbre pendant la pandémie en déclarant que le Covid 19, «c'est plutôt le moment de faire des bonnes affaires en Bourse». Et à une réunion de «grands» patrons : «j'aime l'industrie parce que c'est l'un des rares endroits au XXIe siècle où l'on trouve encore de la magie... Lorsque tu vas sur une ligne de production, c'est pas une punition. C'est pour ton pays, c'est pour la magie ». No Comment !

BIENTÔT UN CONSEIL DES MINISTRES À FLEURY-MÉROGIS ?

Deux ministres soupçonnés d'agressions sexuelles ou viols. Un garde des Sceaux bientôt traduit en justice, une demi-douzaine de ministres mis en examen ou sous enquête. La condition pour être au gouvernement est-elle d'avoir des affaires en cours ? Comment arrive-t-on à défendre encore la Macronie quand on constate l'absence de moralité de ses dirigeants ? Ce deuxième gouvernement est la reconstitution de l'ancien gang ! Que fait la police ?

OLIVIER FAURE (SECRÉTAIRE DU PS) À PROPOS DE DAMIEN ADAD

"Il y a peu un ministre a démissionné parce qu'il avait mangé des homards. Est-ce que les femmes valent moins que les homards ? C'est la question qui est aujourd'hui posée. "

LA ROCHOTTE

LES BLATTES ET LES CAFARDS SONT EN RECRUESCENCE DANS LES LOGEMENTS HLM

Nous en avons encore fait le constat mardi dernier à la Rochotte en rencontrant des habitants du quartier. Ces insectes peuvent infester les logements, les zones de dépôts sauvages d'ordures ou d'encombrants et se propager dans l'ensemble d'un immeuble.

Par exemple, un grand bâtiment rue Fleming doit être détruit et déjà de nombreux locataires sont partis. L'immeuble est infesté de blattes et le problème pour ceux qui restent, en attente de propositions de logements, ou ceux qui partent, c'est le risque d'emporter avec eux ces insectes dans leur nouveau logement. Comment faire quand on n'a pas les moyens de se débarrasser de son réfrigérateur et de sa gazinière infestés ?

Selon l'article 6 de la loi de 1989, « le bailleur est tenu de remettre au locataire un logement décent ne laissant pas apparaître de risques manifestes pouvant porter atteinte à la sécurité physique ou à la santé, exempt de toute infestation d'espèces nuisibles et parasites ». De plus, la loi Elan oblige désormais les propriétaires privés et publics à attester qu'un logement ne contient pas de signe de présence d'espèces nuisibles.

Comment prouver que les nuisibles en question sont présents avant la mise en location d'un logement ? Dans ce cas précis, l'inspection par un professionnel qualifié est indispensable.

Le Dr Thomas, allergologue à Chaumont, avait déjà alerté sur les risques d'allergies que les blattes peuvent occasionner : crises d'asthme (les enfants y sont les plus sujets), rhinites à répétition, etc. Chaumont Habitat doit se saisir au plus vite de ce problème et loger les nouveaux locataires, reloger les expulsés, dans des appartements exempts de ces nuisibles, voire désinfecter le mobilier de ces derniers avant leur départ.

MARIE-ROSE PATELLI



JULES FERRY, LE TONKINOIS

Si l'on en croit la rumeur et le fronton de nos écoles, Jules Ferry serait le père fondateur de l'instruction publique. Certes, les lois des 16 juin 1881 et 26 mars 1882 confirment l'obligation de l'enseignement primaire, mais elles ne doivent pas faire illusion. C'est pour satisfaire le développement du machinisme industriel à la demande des patrons qu'un minimum de connaissances doit être prodigué aux enfants. Nombre d'entre eux sont jetés dans la production dès l'âge de huit ans : dans les mines, les filatures et dans bien d'autres entreprises. Cette « instruction » n'a rien à voir avec une quelconque démarche émancipatrice.

Ce sont les Communards de 1871 qui interdirent l'exploitation du travail des tout jeunes et, dès le 2 avril, confièrent à **Édouard Vaillant** la mise en place d'une réforme jusqu'alors inconnue : **celle d'élever l'intelligence des enfants, quels qu'ils soient, au rang des connaissances les plus avancées et ce jusqu'à l'âge de 16 ans.** Dès lors, l'école devient obligatoire, laïque et gratuite.

Afin d'ignorer la portée de l'immense programme économique et social de la Commune, le mieux n'était-il pas de n'en jamais parler ? Très vite, ce fut fait : écoles, rues et places prirent le nom de Jules Ferry. Rien de tel pour faire passer la supercherie.

Au demeurant, peu de monde connaît le personnage : Vosgien d'origine, Ferry deviendra maire de Paris et c'est à ce titre qu'il réprimera féroce le peuple insurgé. On sait moins qu'il fut un fervent partisan de l'expansion coloniale et de l'utilisation des moyens pour mater toute rébellion. N'a-t-on pas donné à ce va-t-en-guerre le pseudo de « Tonkinois » ?

Quand même mal placé, ce Jules, alors ministre de l'Instruction publique, pour initier les élèves aux valeurs humanistes et républicaines comme à l'universalité du savoir ! Et c'est pourtant son nom, synonyme d'un capitalisme triomphant et d'un peuple vaincu, qui salit nos plaques et nos murs.

Le 30 juillet 1905, lors de la remise des prix aux élèves du lycée d'Albi, Jean Jaurès alertait son jeune auditoire : « **Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire ; c'est de ne pas subir la loi du mensonge...** ». Que l'on y réfléchisse : n'aurions-nous pas intérêt à nous retrouver, tous, aux côtés du grand tribun ?

JACK FORMET

LA COMMUNE N'EST PAS MORTE !



Dimanche 22 mai, nous avons rendez-vous à Vroncourt-la-Côte, pour un hommage à la Commune de Paris, devant la stèle Louise Michel érigée en 1971, pour le centième anniversaire de la Commune de Paris, par une souscription des syndicats CGT, FEN et CFDT.

Une cinquantaine de personnes était présente à l'appel de la Libre Pensée et du syndicat CGT des retraités de Chaumont. Des adhérents de la CGT de Chaumont et de Langres, de la Libre pensée, bien sûr, mais aussi des militants d'associations attachées aux idéaux de la Commune de Paris, parmi lesquels des amis belges et luxembourgeois. On notait également la présence de Michèle Leclerc, candidate de la gauche unie aux législatives dans le sud haut-marnais.

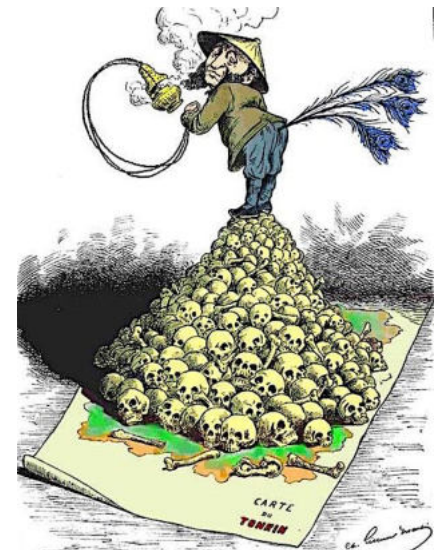
Tour à tour, Jacqueline Malgras pour la Libre Pensée et Richard Vaillant pour le syndicat CGT des retraités de Chaumont évoqueront l'actualité des combats de Louise Michel, femme d'exception, pour l'éducation, le féminisme, contre la pauvreté, le colonialisme et la peine de mort, pour l'émancipation humaine.

Comme devait le rappeler Richard Vaillant : « si chaque année, cette commémoration dans le village qui a vu naître Louise Michel est l'occasion d'honorer la première révolution ouvrière, c'est surtout, pour nous, militants syndicaux, l'occasion de montrer toute l'actualité de cette période de notre histoire où les Parisiens sont montés à l'assaut du ciel, pour reprendre la belle expression de Karl Marx. 72 jours, c'est le temps de la Commune, 72 jours qui ont bouleversé notre société, où le peuple a inscrit à tout jamais une

forme de pouvoir d'une modernité qui étonne encore aujourd'hui. Le pouvoir du peuple par le peuple pour le peuple...»

Des textes sur le parcours d'institutrice de Louise Michel ont été lus par l'association au **CŒUR DES MOTS**. Les militants de la Libre pensée ou des syndicats des retraités de Chaumont et de Langres ont lu des poèmes de Louise Michel et de Paul Verlaine, ponctués par l'orgue de Barbarie et la voix de notre ami MICHEL BELLEGY ; des chansons retranscrites dans la langue des signes. La matinée s'est terminée par l'internationale, évidemment, reprise en chœur par les participants et la lecture du poème de Louise Michel, les Œillets Rouges, dédié à son amour, Théophile Ferré, fusillé par Thiers. Des œillets rouges ont été déposés par chaque manifestant autour de la stèle.

12h30, direction Clefmont (où Louise Michel fut institutrice) pour un pique-nique tiré du sac. Et encore des chansons. « *On l'a tuée à coups d'chassepots/ À coups de mitrailleuses/ Et roulée avec son drapeau/ Dans la terre argileuse !.../ Tout ça n'empêche pas Nicolas qu'la commune n'est pas morte...* ».



Ferry le tonkinois en Algérie, caricature parue dans la revue Don Quichotte

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Tél :

Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr Tél : 06 79 61 00 78

À renvoyer : Syndicat CGT des retraités de Chaumont 24 avenue du Gal Leclerc 52000 Chaumont